

Quelles leçons tirer du Congrès du Parlement à Versailles ?
Selon les parlementaires MRP, d'abord celle-ci :
LE PARTI RADICAL NE RESPECTE PLUS SES PROPRES LOIS
DU MOMENT QU'ELLES NE JOUENT PLUS EN SA FAVEUR

Au début de janvier 1954, on est à cinq mois et demi de la formation du Gouvernement Mendès-France. On ne le sait pas, évidemment, mais, au MRP, on est de nouveau très attentif au jeu du Parti radical ou plutôt aux jeux des radicaux, car il y a plusieurs tendances dans le parti, chacune jouant son jeu au profit – ça ne se voit pas tout de suite –, de l'ensemble du parti. La vocation que le Parti radical, blanchi sous le harnois des réussites et des épreuves, se donne à lui-même, c'est de tout contrôler. Tout contrôler, politiquement par tous les moyens, adapter sa tactique aux circonstances, ne jamais se sentir tenu par ses engagements – la dispersion régulière des députés radicaux en trois tendances dans les votes l'aide beaucoup dans l'exercice de cet art –, s'attribuer le droit presque exclusif de dire ce qui est républicain et ce qui ne l'est pas ; voilà qui pose problème à ses partenaires au sein d'une majorité parlementaire. Que faut-il comprendre ? Qui faut-il croire ? Dans quelles limites faut-il se tenir en cas de contrat ?

Le MRP se pose ces questions depuis la formation de la majorité de Troisième Force et il se les posera avec encore plus de vigilance quand arrivera l'été 1954 ...

Chez les socialistes, c'est différent. On y est moins souple dans les discussions, moins ouvert aux idées des autres, on y est facilement crispé, on y est plus passionné qu'attiré par la réflexion, on en devient parfois aveugle, on s'enferme souvent dans des contradictions tout en restant de bonne foi.

Le 13 septembre 1953 à Bruay-en-Artois, Guy Mollet propose au MRP de constituer avec lui un "Front démocratique et social" ; le 9 décembre, il laisse la direction de la SFIO choisir Naegelen, adversaire résolu de l'Europe, comme candidat à l'Élysée ! L'astuce, si l'on peut dire, c'est d'obtenir les voix communistes dès le deuxième tour de scrutin, après le retrait de Marcel Cachin. C'est bien ce qui va se passer au Congrès de Versailles : les communistes voteront Naegelen jusqu'au bout parce que Naegelen combat la CED ; ils sont logiques. Les socialistes ne le sont pas ; Naegelen sera battu à Versailles le 23 décembre 1953 et la politique européenne chère à Guy Mollet échouera à l'Assemblée Nationale le 30 août 1954.

Telle est l'analyse de la situation politique que font les parlementaires MRP, comme le montre la "Note Rouge" n° 69 (du 6 janvier 1954) **annexe du Bulletin d'information** du Groupe MRP.

J.P.

Cette note, restée inédite comme les procès-verbaux des réunions du Groupe, rappelle d'abord les règles de l'élection présidentielle, imposées par la

tradition mais aussi et surtout par le mode de scrutin : "après les tours éliminatoires, les républicains apportent leurs suffrages soit à celui de leurs candidats qui se trouve le mieux placé, soit à un arbitre désigné par eux d'un commun accord."

Elle poursuit :

Comment ces règles furent faussées.

Chacune des six grandes formations politiques du Parlement ayant un candidat – les modérés et le RGR en avaient même deux – le premier tour de scrutin ne pouvait pas en principe être déterminant sur l'orientation du Congrès. Chaque candidat devait recueillir strictement les suffrages de ses amis politiques.

En fait, Georges Bidault, considéré la veille par la presse comme favori, en raison de ses qualités personnelles, fut le seul à dépasser cette limite, obtenant 17 voix de plus que celles dont disposaient au Congrès les groupes du MRP. Mais M. Laniel, privé des suffrages des amis de M. Pinay au profit de M. Fourcade, arriva cependant en deuxième position, derrière M. Naegelen, grâce à un appoint de voix radicales.

Ainsi, par crainte d'un succès de Georges Bidault, les radicaux avaient délibérément pris le risque de sacrifier au premier tour leur propre candidat et de placer le président du Conseil au premier rang des concurrents appartenant à la majorité gouvernementale. L'URAS et les communistes abandonnèrent alors une compétition dans laquelle ils n'avaient aucune chance. Leurs voix devenant disponibles, le deuxième tour pouvait avoir un caractère éliminatoire.

Effectivement, Georges Bidault (143 voix) et M. Delbos (185 voix) obtinrent quelques suffrages supplémentaires, mais furent distancés de loin par M. Naegelen (299 voix) et par M. Laniel (276 voix). Le premier bénéficiait de l'appui de quelques ultra-nationalistes et surtout du désistement de M. Marcel Cachin, décidé officiellement par le Parti communiste en sa faveur en raison de son hostilité à la Communauté européenne de défense. Le second recueillait la grande majorité des voix des parlementaires gaullistes.

Au profit duquel de ces deux candidats fallait-il faire jouer la règle de la discipline républicaine ?

Au profit de M. Naegelen, champion de la cause nationaliste contre l'Europe, ancien proconsul en Algérie, qui venait de se faire sciemment placer en tête par les communistes ? Si oui, c'était accepter l'arbitrage d'un parti dont la politique étrangère est celle de la Russie soviétique.

Restait donc M. Laniel, ancien vice-président du Conseil National de la Résistance, qui vota l'investiture de Léon Blum le 12 décembre 1946, appartenant à la droite modérée, combattu avec acharnement par la fraction de la droite classique ou radicale, où se compte le plus de réactionnaires.

Logiquement, il appartenait au parti radical de donner le signal du ralliement autour de président du Conseil, et cela pour quatre raisons :

1°) les radicaux se réclament à tout instant des traditions de la Troisième République ;

2°) ils sont les plus ardents défenseurs du scrutin majoritaire et de ses règles de discipline républicaine ;

3°) ils avaient reconnu les qualités républicaines du président du Conseil en votant son investiture et en participant largement à son gouvernement ;

4°) ils venaient eux-mêmes de le faire passer en tête des candidats qui refusaient l'arbitrage des adversaires de la République.

Politiquement, il était prévisible que le Parti radical ne respecterait plus ses propres lois, du moment qu'elles ne jouaient plus en sa faveur.

Ses dirigeants étaient en effet venus à Versailles avec la détermination de fournir à tout prix l'arbitre de l'élection.

Aussi, bien loin de soutenir M. Joseph Laniel après le deuxième tour, les radicaux se préparèrent-ils à poursuivre l'application de leur plan, qui n'avait dès lors plus rien de mystérieux :

1°) éliminer Georges Bidault de la compétition le plus vite possible, en faisant passer devant lui M. Joseph Laniel, son président du Conseil ;

2°) faire profiter le très européen M. Delbos du retrait de Georges Bidault, afin de le placer à égalité avec M. Laniel sur sa droite et M. Naegelen sur sa gauche sans qu'aucun de ces trois candidats puisse avoir l'espoir de l'emporter ;

3°) Ouvrir ainsi la voie au prétendu arbitre, tenu en réserve depuis de longs mois, qui était en fait le véritable candidat du parti radical.

Pour les groupes du MRP, le problème était donc de faciliter ou de combattre la manœuvre dont ils venaient d'être les premières victimes et dont l'aboutissement éventuel devait signifier, neuf ans après la Libération, le triomphe du parti radical et de certaines puissances politico-financières.

Où était la solution ?

Tant d'intrigues excluèrent des négociations générales conduites dans la dignité. Et pourtant, il importait de prévoir l'arbitrage qui allait sans doute s'avérer nécessaire.

En décidant de soutenir M. Laniel, les parlementaires MRP eurent comme objectif de qualifier le président du Conseil pour cette tâche, de préférence à M. Naegelen et aux radicaux qui, le premier en acceptant les voix communistes, les seconds en maintenant volontairement le Congrès dans l'impasse, refusaient de respecter la règle de la discipline républicaine.

Comment les radicaux perdirent la partie.

Après le retrait de M. Delbos à l'issue du troisième tour, les radicaux, qui gardaient l'espoir de bénéficier de la lassitude générale, refusèrent

de choisir entre MM. Naegelen et Laniel et portèrent leurs suffrages sur des candidats "de service", qui furent M. Cornu au quatrième tour, M. Médecin du quatrième au septième et M. Montel aux neuvième et dixième.

Mais M. Laniel, étant passé nettement en tête au troisième tour de scrutin et conservant l'avantage dans les scrutins suivants, maintint sa candidature, faisant valoir qu'il approchait la majorité absolue de quelques dizaines de voix et que les radicaux, conscients du jugement porté par les congressistes sur leur attitude, hésitaient à lancer leur "arbitre". Cette persévérance lui permit de recevoir, après le dixième tour, les président des groupes, pour envisager avec eux la désignation d'un arbitre accepté comme tel par le plus grand nombre, devant lequel il se retirerait.

Les cinq principaux animateurs des débats MRP au Congrès de Versailles



Bidault,



Selon Germaine Poinso-Chapuis, le MRP est dans une impasse : "Nous allons cristalliser une majorité de droite d'où nous voulions sortir... Nous devrions sortir du cadre de la pseudo-majorité gouvernementeale"